



Entre sciences du langage et analyse économique :

le cas des langues étrangères dans l'activité professionnelle

FRANÇOIS GRIN

Professeur, Faculté de traduction et d'interprétation (ETI), Université de Genève.

Contact : Francois.Grin@unige.ch

Comment orienter les choix personnels et publics en matière d'acquisition des langues étrangères ? Quelles particularités cette question, qui se pose partout, revêt-elle dans le cadre de la Suisse plurilingue ? Ces thèmes reviennent souvent dans le débat public, où ils prennent la forme d'interrogations telles que l'ordre d'introduction des langues nationales et de l'anglais dans les systèmes éducatifs, l'âge idéal d'introduction de l'enseignement des langues étrangères, les potentialités de l'enseignement par immersion dans ses différentes formes, le bilan net (souvent considéré comme assez maigre) de l'enseignement des langues nationales, les besoins linguistiques des entreprises ou encore la place à accorder aux langues de l'immigration dans la scolarité obligatoire.

La liste est loin d'être close, mais elle suffit à montrer que la question présente des facettes multiples et qu'elle n'est pas simple. Qui plus est, quand il est question de langue, les clichés ne sont jamais très loin, car la langue est un domaine dans lequel, comme le rappelait il y a quelques années le spécialiste américain Jonathan Pool, on rencontre chez les scientifiques comme auprès du grand public des « croyances extraordinairement obstinées » (dans ses propres termes : *extraordinarily stubborn beliefs*).

Principes généraux

Quelques principes peuvent guider notre réflexion. En particulier, il convient de voir l'enseignement des langues étrangères comme un choix non seulement individuel, mais aussi collectif. Cela suppose que l'on aborde la question selon une certaine séquence logique (notamment en termes de distinction entre les fins et les moyens) avec des techniques issues de l'analyse de politiques. Ensuite, l'enseignement des langues étrangères s'inscrit dans un contexte local, national et global d'utilisation des langues où s'exercent certaines tendances fortes, notamment en matière de macro-dynamique des langues. Certains concepts issus des sciences du langage doivent donc être « revisités » en conséquence.

Parler de politique, c'est aussi parler de fins et de moyens. À l'évidence, les fins et les moyens en cause sont complexes ; toutefois, il faut d'emblée souligner que la question logiquement première

est celle des buts d'une politique ; le choix des moyens n'intervient qu'après. Et c'est là que vient se loger une confusion fréquente qu'il convient de dépasser. En effet, qu'est-ce que l'enseignement des langues ? Qu'est-ce que la pédagogie ? Ce ne sont que des moyens mis en œuvre en vue d'atteindre un but. Et de quel but s'agit-il ? A première vue, le but poursuivi est que les apprenants acquièrent certaines compétences linguistiques. Mais cet objectif n'est qu'intermédiaire, car on va légitimement se demander pourquoi on tient à ce que les apprenants acquièrent des compétences dans telle ou telle langue étrangère. La vraie question, donc, c'est quelles langues enseigner (ou apprendre), à qui, et surtout pour quelles raisons.

De fait, c'est d'une version large que nous avons besoin : si l'on apprend des langues, c'est en réponse à des motivations individuelles, mais aussi collectives, qui passent par le mode de décision politique. Ces choix se traduisent par exemple par la décision de conférer telle ou telle place à telle ou telle langue dans une politique éducative, pour des raisons qui tiennent certes à l'accès à l'emploi, mais aussi à la cohésion nationale. Et sur le plan individuel, on apprend des langues pour le voyage et l'accès à la culture autant que pour les perspectives professionnelles qu'elles nous ouvrent. En d'autres termes, les motivations de l'enseignement et de l'apprentissage des langues ne sont pas, tant s'en faut, exclusivement liées à des questions d'employabilité. Si, dans les

paragraphes qui suivent, je mets l'accent sur les besoins des entreprises, il faut être bien au clair sur le fait que cette question ne recouvre qu'une partie de des enjeux.

Les langues dans l'entreprise

Jusqu'à un passé récent, on savait étonnamment peu de choses sur les besoins des entreprises en matière de compétences linguistiques, ainsi que sur les pratiques linguistiques qui y ont cours. D'un côté, on trouve certes un amoncellement d'anecdotes – malheureusement pas représentatives – sur l'importance de telle ou telle langue, mais elles dépassent rarement le niveau du cliché ou du lieu commun ; de l'autre, on dispose d'observations parfois extrêmement fouillées sur les pratiques multilingues dans tel ou tel contexte, mais ces observations, outre qu'elles sont en général non représentatives, ne sont pas généralisables et ne sont pas mises en rapport avec les considérations économiques qui permettraient de relier les pratiques aux motivations des entreprises. En effet, on peut supposer que si une entreprise cherche à recruter des personnes disposant de compétences de tel ou tel niveau dans telle ou telle langue, c'est bien parce qu'elle en attend une contribution spécifique à la création de valeur. Il ne fait guère de doute que cette contribution existe, et on a pu la mesurer en Suisse il y a une quinzaine d'années déjà : à formation et expérience professionnelle similaires, ceux qui savent plus de langues gagnent d'avantage que les autres. Et contrairement à ce que l'on croit souvent, il ne s'agit pas que de compétences en anglais, mais aussi de compétences dans les langues nationales : par exemple, l'allemand est très rémunérateur en Suisse romande, et le français très profitable en Suisse alémanique.

Les travaux les plus récents sur le lien entre compétences linguistiques et création de valeur, travaux dans lesquels les enquêtes auprès de entreprises s'appuient sur une modélisation économique de ce lien, ont cependant permis de mettre en évidence d'autres éléments importants, notamment les suivants :

- les besoins des entreprises en matière de compétences en langues étrangères ne s'expliquent pas que par le besoin de « vendre », contrairement au lieu commun si répandu ; parfois, c'est aussi pour pouvoir mieux acheter (et avoir accès, dans les meilleures conditions, à des matières premières ou des produits semi-finis), que les entreprises recrutent ;
- les entreprises ne savent pas toujours très bien elles-mêmes ce qu'il leur faut. On constate ainsi que l'utilisation des compétences en langues étrangères concerne un pourcentage de salariés nettement plus élevé que celui de ceux auxquels on avait demandé, lors de l'embauche, d'avoir ces compétences ; les entreprises auraient donc tendance à sous-estimer les véritables besoins ;

- en même temps, les entreprises peuvent avoir de fort bonnes raisons de ne pas exiger trop de compétences linguistiques dans la procédure de recrutement pour un poste : cela risquerait de réduire par trop le bassin de candidats par ailleurs qualifiés pour l'occuper. La solution tiendrait sans doute à une élévation générale, au travers du système éducatif, de l'éventail des compétences dans le public – mais attention, il convient là aussi de ne pas se limiter à l'anglais mais d'ouvrir davantage cet éventail, notamment, dans le cas de la Suisse, en direction des langues nationales ;
- les compétences linguistiques constituent une forme d'assurance contre le licenciement : en effet, quand le coût relatif du travail augmente, les entreprises ont naturellement tendance à réduire le volume de l'emploi pour comprimer leurs frais. Cependant, les estimations économétriques montrent que l'emploi des bilingues se contracte deux à trois fois moins que celui des unilingues lorsque les coûts salariaux augmentent : ce sont les bilingues que les entreprises gardent.

« La vraie question, donc, c'est quelles langues enseigner (ou apprendre), à qui, et surtout pour quelles raisons. »

En guise de conclusion

Si la connaissance des liens entre multilinguisme et activité économique s'est nettement améliorée au cours des deux dernières décennies, il reste beaucoup à apprendre. Elle aide à orienter les choix de politique linguistique en général, et d'enseignement des langues en particulier. Pour les individus, il est certes utile de savoir que la maîtrise de telle ou telle langue procure, en moyenne, tels ou tels avantages sur le plan salarial. Mais cela ne saurait suffire à dicter des choix. Du reste, les enquêtes auprès des personnes le montrent bien : si l'on apprend des langues, c'est, on l'a dit, pour toutes sortes de raisons qui ne se limitent pas à ce qui se passe sur le marché du travail. Les économistes sont les premiers à récuser la distinction, tout à fait artificielle du point de vue de l'explication économique du comportement, entre des motivations « intrinsèques » et des motivations « instrumentales » dans l'apprentissage des langues. Les acteurs y trouvent plaisir et profit, ouverture et opportunités : les motivations se complètent au lieu de s'opposer, et cela concourt à une recommandation : quelles que soient les langues que vous souhaitez apprendre, ne vous en privez pas ! ■

Pour en savoir davantage sur le lien entre langues et économie:

Grin, F., Sfreddo C. et Vaillancourt, F., 2010: *The Economics of the Multilingual Workplace*. New York: Routledge.